

## La « dent creuse » de Saint-Tugal sera comblée

L'îlot Saint-Tugal a enfin trouvé son projet. Le bailleur social Méduane Habitat s'est positionné et l'a validé hier. Logements, commerces... deux ou trois bâtiments seront construits. Coût estimé : 2,7 millions d'euros.

Place Saint-Tugal, face au tribunal, l'espace vide appelé vulgairement la « dent creuse » sera bientôt comblé. Bonne nouvelle car le sujet alimente les conversations depuis près de six ans. Méduane Habitat vient de valider un concept architectural. « Ce projet respectueux de l'architecture du Vieux-Laval regroupera des logements, des locaux d'activités et un espace public », plaide le bailleur social mandaté par la Ville. Plus précisément, c'est le projet des architectes Boidot-Robin qui a été choisi pour succéder à l'emplacement de l'ancien cinéma Le Maine. Deux bâtiments seront construits.

### La place pour un commerce

Le premier fera face au Palais de justice et comprendra trois étages. Au rez-de-chaussée, un commerce pourra s'implanter. Le second bâtiment, situé à l'arrière, comptera deux étages ainsi que



des combles. Au total, le projet prévoit la construction de dix logements (trois appartements T2, cinq T3 et deux T4) et de locaux d'activités. Un troisième bâtiment, en option, pourra être aménagé dans l'alignement de la rue Renaise. Pour Dominique Duret, le directeur de Méduane Habitat, « le projet respecte parfaitement l'identité et l'histoire du quartier. Les façades rappelleront les colombages des maisons à pan de bois caractéristiques du Vieux-Laval. Une belle perspective sera ouverte,

depuis la place Saint-Tugal, sur le clocher de la cathédrale. »

### « Satisfaisant » pour Guy Juillet

Le projet intègre également une placette publique pour apporter « de la vie et de la convivialité ». Elle pourra accueillir le marché et des animations associatives. Le coût de l'opération immobilière s'élève à 2,7 millions d'euros. Les travaux débuteront au printemps 2015 et dureront deux ans. La Ville, à qui appartient le terrain, interviendra dans le projet avec la construction d'un espace commercial. Il sera surmonté d'une salle associative, « accessible à tous ». Pour Guy Juillet, le président des Amis du Vieux-Laval, « c'est plutôt une bonne surprise. Nous nous réjouissons car l'architecte a fait preuve de créativité. De plus, conformément à nos recommandations, l'immeuble ne sera pas en forme de raquette et ne barera pas la vue. Ce

n'est pas seulement du logement mais un projet pluriel. » Les défenseurs du patrimoine local émettent toutefois trois nuances. Ou plutôt trois vœux : que l'option de parkings souterrains soit exploitée. Que la placette ne soit pas trop minérale. « Du vert face au tribunal serait le bienvenu. » Guy Juillet plaide, enfin, pour que l'option émise par la Ville de racheter une maison en ruine, rue Renaise, pour en faire des logements sociaux, « soit abandonnée. Elle conviendrait mieux à une famille, après réhabilitation. »

Jean-Loïc GUÉRIN.